

## **Compte rendu du conseil municipal du 6 juillet 2012**

**Présents** : R. Larrodé ; A. Boulain ; M. Brient ; A. Chasseur ; C. Cormier ; Y. Couret, T. Guillot ; P. Laulom ; JP. Laudinet ; C. Lux ; P. Vendrios.

**Excusés** : F. Hourquebie, E. Labaste, T. Peyres.

**Pouvoirs** : E. Labaste à M. Brient.

**Secrétaire de séance** : Y. Couret.

### **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 31 mai 2012**

Adoption à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 31 mai 2012.

### **Compte rendu des commissions**

- **Commission bâtiments**

Des contre marches rouges ont été posées sur le parvis de la salle Labadie, des cendriers extérieurs seront installés ultérieurement.

- **Commission fleurissement**

Comme chaque année, la commune organisera le concours des maisons fleuries. La commission est chargée de parcourir la commune afin de choisir les futurs lauréats.

- **Commission voirie**

Les travaux de revêtement 2012 sont terminés.

### **Rénovation de la salle des associations**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'avis favorable obtenu pour l'attribution d'une subvention au titre de la DETR, à hauteur de 30%, pour les travaux de rénovation de la salle des associations. Le Conseil Municipal envisage le remplacement du plafond, la réfection du carrelage et de la peinture intérieure.

### **Point sur avancement dossier du commerce**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'avancement du dossier : l'architecte rencontre les commerçants concernés par le projet. Il doit nous faire parvenir prochainement une estimation précise du projet.

### **Compte rendu du conseil d'école**

Le compte rendu fait apparaître une baisse sensible des effectifs pour la rentrée prochaine, cependant le nombre de classes reste maintenu.

### **Point sur le personnel**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à l'obtention de l'examen professionnel, Monsieur Frédéric DUBOIS peut bénéficier d'un avancement de grade à compter du 20/07/2012.

Aussi, il convient de modifier le tableau des effectifs de la commune en créant un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 20/07/2012 et en supprimant un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 20/07/2012. Accord à l'unanimité.

### **Viabilisation site « Lahargou »**

Suite à la consultation d'entreprises concernant les travaux de viabilisation du site « Lahargou », la commission d'appel d'offres réunie le 15 juin 2012, propose de retenir l'entreprise la moins disante, à savoir ATPSO à BELLOCQ pour un montant de 17 775. 30 € HT. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

### **Service SVP « Maintenance Archives » du CDG 40**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le service d'aide au classement des archives communales a réalisé et terminé sa mission.

Il présente aux conseillers une proposition de convention du service Archives du Centre de Gestion des Landes afin de pouvoir bénéficier d'un service supplémentaire, relatif à la maintenance des archives précédemment classées. Ce service permet aux collectivités de pouvoir bénéficier des prestations suivantes :

- Mise à jour du classement : tri, éliminations
- Etablissement des bordereaux d'élimination et transmission aux archives Départementales
- Actualisation ou création du répertoire des archives classées par séries.

Cette convention est signée pour une durée de trois ans, renouvelée automatiquement. Une cotisation annuelle de 336 € est exigée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité,

D'approuver les termes de la convention « SVP Maintenances Archives » proposée par le centre de gestion pour une durée de 3 ans à compter du 01/01/2013.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

### **Informations et questions diverses**

- Avis favorable à la diffusion de la « feuille info » présentée.
- Présentation au conseil municipal du flyer concernant le musée de la mine.
- Marché nocturne : la commission en charge de l'organisation est en contact avec le comité des fêtes.
- Contrat Temps Libre : suite au désengagement financier progressif de la CAF, le conseil municipal décide à l'unanimité d'augmenter les tarifs à partir de la rentrée prochaine : le tarif pour les enfants St Lonnais passera de 10 € à 20 € l'année et de 50 € à 100 €/l'année pour les enfants extérieurs à la commune.
- Salle Labadie : la commission « organisation des manifestations » est chargée de mettre au point un règlement d'utilisation ainsi que des tarifs pour l'utilisation à but lucratif de la salle.

A. BOULAIN

M. BRIENT

A. CHASSEUR

C. CORMIER

Y. COURET

T. GUILLOT

F. HOURQUEBIE  
Excusée

E. LABASTE  
excusé

J.P. LAUDINET

R. LARRODE

P. LAULOM

C.LUX

T. PEYRES  
excusé

P. VENDRIOS